## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Nombre de Conseillers :

En exercice : 08 L'an deux mille vingt trois Présents : 07 Le 06 Avril à 18 heures 45 min

Pouvoir : 01 Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT

Absents : 01 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle

du Conseil, sous la présidence de M. Christopher LATAPY Date de convocation du Conseil Municipal: 27 Mars 2023

<u>Étaient présents</u>: Christopher LATAPY, Romain OPILLARD, Sylvie GRAY-LAGAHUZÈRE, Sophie BAEZ, Julie BOUTOULLE, Laurence CLEMENT-SALON, Ludovic MARTIN,.

Absents excusés: M. Guillaume JOLLES qui a donné pouvoir à Mme Julie BOUTOULLE

Mme Sophie BAEZ est élue secrétaire de séance.

## **OBJET:** 2023-013 DELIBERATION SUR LES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023

Mme Laurence CLEMENT-SALON en charge des Associations propose au Conseil Municipal la répartition des subventions selon le tableau ci-dessous :

Associations	Attributions 2023
AMICALE POMPIERS	150,00€
COMICE AGRICOLE DU BAZADAIS	50,00€
PHRYGANE LANGONNAIS	300,00€
SOCIETE DE CHASSE DE SAINT LOUBERT	300,00€
JUDO CLUB DE BIEUJAC	300,00€
USEP CASTETS	300,00€
TÉLÉTHON	50,00€
GUIDON MACARIEN	200,00€
COMITÉ DES FÊTES	300,00€
SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE	300,00€
TOTAL	2.250,00€

Le Conseil Municipal délibère et vote.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 033-213304322-20230406-D2023\_013-DE

## **Vote:**

Pour:

08/08

Contre:

00/08

Abstention:

00/08

La proposition est adoptée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, les jour, mois et an que dessus, Pour copie conforme,

M. Christopher LATAPY Maire Mme Sophie BAEZ Secrétaire de Séance